

**Education
Artistique et Culturelle
en
Côtes d'Armor**

diagnostic du réseau d'acteurs

Rédigé par Anne Huonnic – étudiante en Master 2 à L'NSEAC 2022-2023

Cet extrait d'un projet plus global de préconisations pour l'Education Artistique et Culturelle réalisé dans le cadre d'une formation en information et communication à l'INSEAC est consacré aux éléments d'analyse que nous avons pu faire émerger de témoignages de différents acteurs du territoire. Cet état des lieux – qui est largement orienté vers les domaines du spectacle vivant du fait même de la formation de sa rédactrice et des acteurs interviewés - n'est évidemment pas exhaustif : il ne s'agit pas de faire un référencement mais de proposer une vue d'ensemble de ce réseau à travers des exemples concrets d'acteurs et de liens existants qui témoignent des réussites et des limites d'un projet de partage culturel qui n'est pas "né d'aujourd'hui".

1. Qu'est-ce qu'un réseau d'acteurs ?

Lorsque nous avons posé la question : "qu'est-ce qu'un réseau d'acteurs ?" à certains acteurs culturels et auprès de bon nombre d'interlocuteurs travaillant étroitement avec ces derniers, nous avons obtenu plusieurs définitions qui nous semblent se compléter.

Selon Aurélia Leroux, directrice opérationnelle du Campus des métiers et des qualifications d'Excellence de l'EAC en Bretagne, un réseau d'acteurs ce sont « **des personnes qui sont amenées à travailler ensemble dans un intérêt commun, mais qui n'ont pas les mêmes compétences, ou les mêmes missions. Pourtant, elles vont réunir leurs forces et leur pouvoir pour faire en sorte que le projet fonctionne** ».

Pour Emmanuel Ethis, Recteur de l'académie de Bretagne et vice-président du HCEAC : « **Ce sont des gens qui travaillent en réseau** pour la même cause et le bien commun, car ils défendent une même cause et une politique commune qui est celle de l'Éducation Artistique et Culturelle.

Pour Jean-Louis Le Moigne, Professeur à l'Université de Droit, d'Économie et des Sciences d'Aix-Marseille : « **Un système est quelque chose, qui dans quelque chose (un environnement), pour quelque chose (finalité ou projet), fait quelque chose (activité, fonctionnement), par quelque chose (structure, forme stable), qui se transforme dans le temps (évolution)** ».

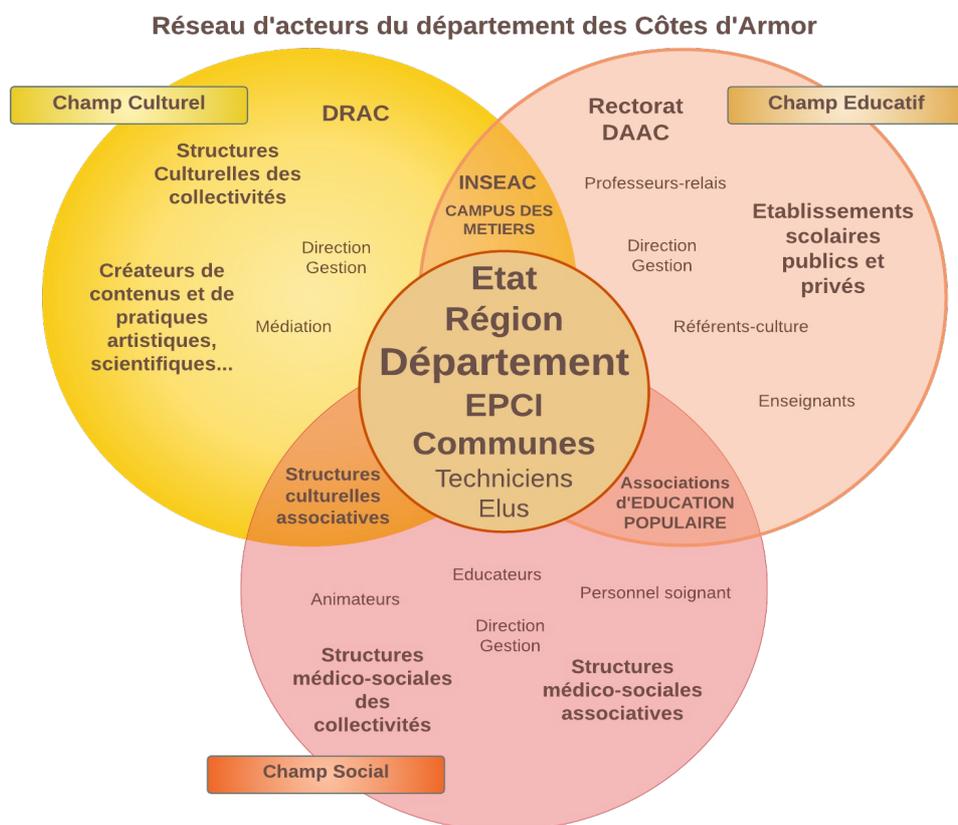
La littérature scientifique offre également une grande diversité de définitions. D'après, par exemple, Bruno Latour, qualifié de « sociologie de l'acteur-réseau » (SAR), un réseau d'acteurs rassemble "Des actants disparates (...) s'unissent, font converger leurs volontés, et semblent ainsi agir comme un seul homme : ils forment à ce moment-là un acteur-réseau." Pour Vincent Lemieux, politologue québécois et professeur de l'Université Laval, définit, dans son ouvrage *Les*

réseaux d'acteurs sociaux, Les réseaux d'acteurs se distinguent « **par la variété de leurs connexions et par les ressources qui y circulent** ».

Enfin, d'après Emmanuel Laot, Coordinateur départemental EAC pour la DAAC, Conseiller-relais chargé du Service éducatif des Archives départementales des Côtes d'Armor et professeur d'histoire-géographie au Collège Racine de Saint-Brieuc depuis 2008, un réseau d'acteurs est la capacité à identifier le **“Qui fait quoi en EAC ?”**. Pour lui, la constitution d'un réseau d'acteurs amènerait à identifier le rôle de chacun, par exemple en construisant un annuaire culturel.

Ainsi, notre définition préalable du réseau d'acteur serait **“un ensemble de personnes qui mobilisent leurs compétences de façon complémentaire pour agir au service d'un projet commun qu'ils vont développer et faire évoluer.”** et il nous faudra tout à la fois étudier dans un environnement donné (Les Côtes d'Armor, département lui-même inscrit dans un cadre national):

- les acteurs, personnes-ressources du réseau
- leurs projets et leurs objectif pour en dégager les convergences et les divergences, et tenter de définir ce que serait un projet commun.
- les liens qui permettent au réseau de fonctionner et l'évolution de ce fonctionnement dans le temps.



2. Un passé déjà riche qui témoigne de la dynamique des acteurs du territoire

Si le terme "Éducation Artistique et Culturelle" est relativement récent (début des années 2000), les actions culturelles menées par les artistes ont déjà un passe sur le territoire costarmoricaïn.

Nous prendrons ici l'exemple de **Monique Lucas** , comédienne, et à travers elle de la Compagnie de Folle Pensée. Son témoignage nous donne un bon aperçu des différents types d'acteurs qui ont constitué le réseau des dernières décennies.

2.1. Une formation autodidacte : art, animation et psychologie

Monique Lucas a connu son premier choc artistique par la danse contemporaine au lycée, dans le cadre des Rencontres Internationales de Danse Contemporaine en travaillant avec Françoise et Dominique Dupuis : cette expérience est à l'origine de sa vocation d'artiste. Elle était aussi gymnaste et dans ce cadre, elle a été amenée rapidement à encadrer des groupes plus jeunes. Elle a eu accès à des formations d'**animation** et a passé son BAFA. Pour satisfaire (et rassurer) sa famille, elle a entamé des études de psychologie. Sa connaissance de la **psychologie** de l'enfant lui a beaucoup servi par la suite.

Son appétit artistique l'a fait évoluer vers le théâtre mais elle n'a pas aimé le conservatoire qu'elle a jugé "*ringard et déconnecté de la réalité*". Par contre, elle a fait du théâtre dans une MJC à Angers et elle a adoré cette formation parce qu'elle sentait le lien entre **politique et théâtre**. Elle a alors décidé de devenir comédienne et a travaillé directement. D'une certaine façon, elle a une formation **autodidacte mais continue** : elle n'a jamais cessé de faire des stages avec Cieslak, le Roy Art, Barba ou Knapp...

2.2. Le Théâtre de Folle Pensée, une compagnie inscrite dans un territoire et en lien avec les habitants

La compagnie est née sous forme de collectif dans le centre Bretagne. Sa création date de 1976. A l'époque de la création de la compagnie, dans les années 1970, il n'y avait que cinq compagnies professionnelles en Bretagne. Auteur et directeur artistique de Folle Pensée, **Roland Fichet** a obtenu un FIC (fond d'intervention culturelle) pour un projet intitulé " Mémoire ouvrière, culture populaire" en 1977. Ce fut le début de leur travail de création et de transmission.

A partir de 1980 : tous les comédiens sont devenus professionnels et Roland Fichet a commencé à travailler dans les grandes écoles nationales (CNSP - TNS- Comédie de Saint Etienne). En 1984, la compagnie obtient un conventionnement triennal d'État après moins de 10 ans d'existence. Les financements de la Région et du Département suivent et ils deviennent la plus importante compagnie de Bretagne, ce qui déjà à l'époque était atypique parce qu'ils ne sortaient pas des "grandes écoles" de théâtre.

Les spectacles de la compagnie ont pratiquement tous été **en lien avec le milieu populaire** : *Le jeu et la chandelle* (sur la grève du joint français) , *Joseph Gros-oeil*, *Peau de femme*, puis *Suzanne, ouis les cycles "Naissances"*, "*Portraits et paysages*" et enfin "*Saint-Brieuc, ville à écrire*", où la contrainte était d'écrire en lien avec les habitants.

Monique Lucas a mené des actions de transmission depuis les années 1980 son expérience témoigne d'une **collaboration riche avec de nombreux acteurs territoriaux** de l'Éducation Nationale ou encore sociaux du Département. Un modèle inspirant qui pose les jalons de ce qu'est le **travail d'un artiste en réseau**.

2.2.1. Avec l'Éducation Nationale

- Dans le cadre de l'Éducation Nationale : la compagnie est à l'origine de la création de la **première section Théâtre de Bretagne** à Tréguier en 1987 puis des autres enseignements facultatifs du département : Carhaix, Lamballe et Dinan.
- Dès les années 1990, la compagnie a mené des **formations conjointes artistes-enseignants** en lien avec l'ANRAT.
- Elle a travaillé pendant 15 ans avec la classe ULIS de Loudéac autour de la création de spectacles en collaboration avec le même enseignant et la même ATSEM pendant tout ce temps, ce qui leur a permis de progresser ensemble et de gagner en exigence, en s'inspirant

du modèle de Madeleine Louarn.

- La compagnie a accompagné la création d'une CHAT (Classe à Horaires Aménagés Théâtre) au collège Vinci dans un quartier difficile de Saint Brieuc.

Pour elle, le **binôme avec l'artiste** est la condition indispensable de la réussite de l'EAC mais c'est un binôme "poreux" : les artistes doivent être au clair avec la pédagogie. Ce n'est pas parce qu'on est artiste qu'on ne peut pas être pédagogue. L'enseignant doit avoir une appétence forte pour la matière et il est engagé dans une démarche artistique. "A ce niveau-là, *l'attitude de la DRAC, qui soutient une stricte répartition des rôles, témoigne d'une méconnaissance du terrain*", ajoute-t-elle.

Annie Lucas, sœur de Monique Lucas, est intervenue de nombreuses années à l'INSPE pour enseigner le théâtre dans le cadre de la formation initiale des enseignants, et en était responsable. Cet enseignement n'existe plus aujourd'hui.

2.2.2. Dans le champ social

- Elle a travaillé 10 ans avec un psychologue, Louis Bocquenot, pour les familles du **centre d'aide à la parentalité** (psychodrame). Cette expérience démontre aussi que l'EAC est **politique** : "Quand la droite est passée au Conseil départemental, ils ont arrêté les "mises en situations théâtrales" dans le cadre de l'aide à la parentalité du jour au lendemain, en cours d'année. Ça a été un choc pour nous, intervenants, mais également pour les familles et les travailleurs sociaux."
- Elle est intervenue en **prison** lors de stages d'été 3 semaines en binôme pendant plusieurs années. La formule a été efficace. Par contre les ateliers hebdomadaires n'ont pas perduré : il y avait trop peu de suivi et elle devait mener les ateliers seule.
- Il y a 20 ans, elle a monté une formation de 18 mois pour un groupe d'**éducateurs** (qui animaient eux-mêmes des ateliers théâtre) : il s'agissait de monter des spectacles pour prendre conscience des processus de création.
- Monique Lucas travaille aujourd'hui avec un groupe mixte de **jeunes migrants** et élèves de conservatoire. Elle co-anime les ateliers avec la Compagnie l'Artère.

2.2.3. Au Conservatoire de Saint Briec

- Elle a enseigné au Conservatoire de Saint Briec : le théâtre de Folle Pensée a créé le département d'art dramatique en 2007. Avec Annie Lucas, elles ont imaginé un cycle "enfants" et un cycle "adulte" **sans condition d'âge**, à la fois pour des questions de recrutement mais également pour la richesse du mélange des générations ados-adultes. Les 3ème cycle avaient également une obligation de mener des **projets inter-arts**. C'était la première formation certifiante sur le territoire.

2.2.4. Coordination du PDF Théâtre du département des Côtes d'Armor

- Enfin elle a assuré la **coordination du Plan de Formation Théâtre dans le cadre des schémas départementaux des enseignements artistiques** qui réunissait des comédiens professionnels et des enseignants de structures culturelles et de l'Education Nationale (enseignants des options théâtre) pour des formations incluant des modules de psychologie, un travail corporel, une approche de la littérature théâtrale historique et esthétiques et un travail d'écriture, notamment pour la voix

Parallèlement, elle est allée accompagner des enseignants de structures culturelles, directement sur place, dans leurs ateliers, afin de les aider. C'était une aide bienveillante en fonction des besoins. Les enseignants en structures "loisirs" sont souvent isolés.

Il n'y avait pas de volet de montage de projets EAC dans les plans de formation : par contre beaucoup de formations informelles entre stagiaires sur les temps de pause. Elle pouvait diriger les demandeurs vers William Domenech qui travaillait au Conseil Général. William était présent à chaque début de formation et participait également quand cela lui était possible. Le Département confiait une enveloppe à la Compagnie et Monique Lucas construisait le programme, contenu et logistique. Elle rendait des comptes annuellement.

3. Diagnostic par secteur : des acteurs identifiables

Nous avons tenté de recenser les différents acteurs qui sont impliqués dans le réseau EAC du Département en essayant de définir leurs rôles et les besoins de chaque secteur ainsi que les formes collaboratives efficaces, qui peuvent servir de base à nos préconisations. Artistes, enseignants, acteurs du champ social, agents des services culture et éducation, élus et politiques : nous avons rencontré tous ces acteurs du réseau EAC des Côtes d'Armor lors de notre enquête

3.1. Les acteurs EAC de l'Éducation Nationale

Depuis quelques années l'Éducation Nationale a créé un réseau d'acteurs au service de l'EAC, réseau qui vise à une collaboration interne plus fluide et qui collabore de plus en plus avec les acteurs externes du secteur culturel.

3.1.1. Les services de la DAAC

La Délégation Académique à l'Action Culturelle est un service consacré aux Arts et à la Culture. Sa mission consiste à **initier** des dispositifs, **accompagner** le montage de projet d'EAC sur un territoire donné, ainsi qu'à **valoriser** les projets. Pour cela, la délégation et ses conseillers s'appuient sur des professeurs-relais, et un réseau culturel dense. La DAAC participe au "**groupe technique EAC**" qui examine les demandes de subventions. Dans les Côtes d'Armor des conseillers DAAC sont intégrés à l'équipe de l'INSEAC. Cette intégration des personnels de l'Éducation Nationale avec des chercheurs et également des artistes permet de mener un travail efficace pour le développement de l'EAC. C'est une première forme concrète de mise en réseau.

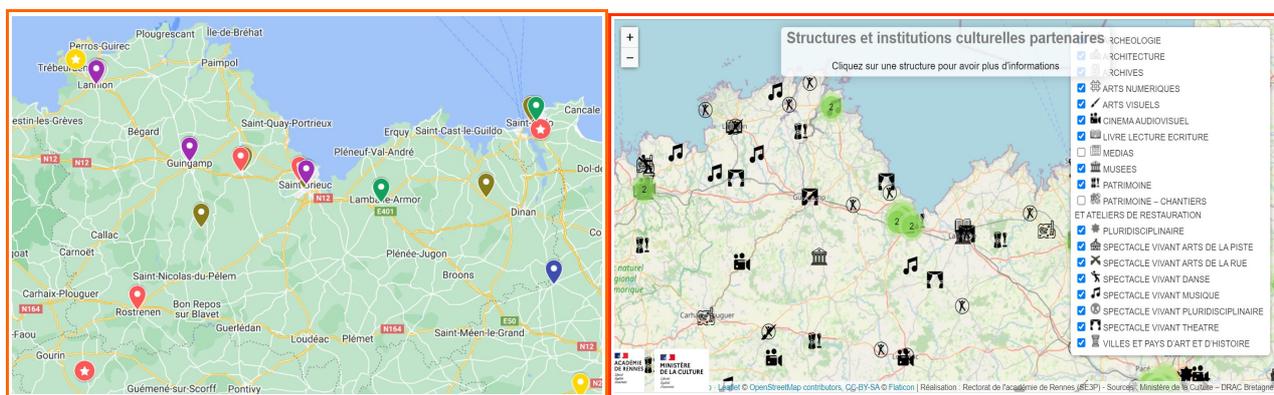
3.1.2. Les professeurs-relais (cartographie DAAC)

Les professeurs-relais **travaillent directement avec les structures culturelles** : conjointement avec les médiateurs de la structure, ils élaborent les contenus pédagogiques associés aux contenus artistiques. Leur rôle peut être décisif parce qu'ils vont pouvoir aider les professeurs à se sentir impliqués dans le projet, notamment en faisant le lien avec les programmes

scolaires.

Chaque professeur-relais est missionné pour travailler en lien avec une discipline artistique : dans les théâtres, par exemple, leurs missions restent “disciplinaires” (danse ou cirque ou autres), alors même que les scènes ont une programmation hétéroclite. **Il n'existe pas de mission plus généralement étiquetée “EAC” pour laquelle on pourrait imaginer une certification spécifique et des transversalités.**

Lorsqu'on observe la carte des professeurs-relais sur le département, on constate que les postes ne sont **pas uniformément répartis** : certaines zones, par exemple une partie du territoire de LTC, à Paimpol ou autour de Loudéac n'ont aucun professeur-relais.



Pour l'instant, un seul poste est à pourvoir sur le Département (dans une structure scientifique, champ qui est largement sous-représenté) alors qu'il existe des structures culturelles artistiques reconnues par la DRAC sur ces territoires.

L'absence de poste ou la difficulté à trouver des candidats sur les postes proposés dans l'académie doivent être interrogées : **le maillage devrait être plus serré pour être efficace.**

3.1.3. Les professeurs référents-culture

Chaque établissement du 2nd degré est représenté par un **professeur référent-culture** : le maillage est donc complet. La DAAC fait un travail très conséquent d'information via notamment **le Fil 100% EAC.**

Les freins viennent cependant de la **formation des enseignants référents** (des journées d'information ont été menées jusqu'à présent, le contexte sanitaire ayant freiné les temps d'échange entre les différents acteurs de l'Éducation Nationale). Une formation de 30h sera proposée pour une trentaine d'enseignants en 2023. C'est un jalon important de l'EAC au sein de l'Education Nationale.

Reste la question de la **rémunération** de ces enseignants qui est bien en dessous des heures consacrées à des missions qui s'ajoutent à leurs tâches générales.

3.1.4. personnels de direction et de gestion

Les personnels de direction ainsi que les gestionnaires se sont saisis des dispositifs EAC et leur engagement est essentiel pour la réussite du 100% EAC. Ils peuvent encourager et promouvoir le développement des projets et contribuer à la démocratisation culturelle : ils font partie des "facilitateurs" de l'EAC au sein des établissements.

On peut constater via le recensement Adage (portail national dédié à l'Education Artistique et Culturelle) que des collèges qui peuvent paraître éloignés des structures totalisent un grand nombre d'actions EAC : c'est le cas du collège Des Livaudières de Loudéac (34 actions), du collège du Penker de Plestin-Les-Grèves (20 actions) ou encore du collège Ernest Renan de Tréguier (25 actions) en 2021-2022. Dans les zones éloignées la volonté des équipes d'amener la culture aux élèves est forte et ce sont souvent des initiatives enseignantes appuyées par la direction.

3.1.5. Les enseignants

Un enseignant peut être un acteur essentiel de l'EAC. La plupart des projets naissent du contact direct d'un enseignant avec une structure culturelle ou un(e) artiste. Ils ne sont pas seulement les **garants du bon déroulement du projet** (gestion du groupe, gestion matérielle) mais aussi du troisième pilier de l'EAC : le développement des connaissances qui permettra un retour réflexif sur le vécu et l'intégration de l'expérience dans le parcours de formation de l'élève.

Dans tous les cas, tous les **enseignant(e)s** doivent être pris comme des acteurs majeurs de l'EAC à l'école et non comme des "réceptacles passifs" des actions.

L'engagement des enseignants dans des actions EAC extrêmement **chronophage** : une enquête menée par une étudiante de l'INSEAC au sein du Lycée Savina en 2022 a montré que les enseignants consacraient en moyenne 54h (pour une amplitude allant de 6h à 103h) pour la réalisation complète d'un projet EAC pour une moyenne de 19h d'ateliers (dont la moitié en dehors des temps habituels de cours) devant les élèves.

C'est un fait constaté par le Pôle CARDIE de l'académie, et son coordinateur, Loïc Le Gouzougec, que les initiatives portées par une structure culturelle seule (clé-en-main) ou par une

structure et la direction, sans **initiative des équipes**, peuvent être mal acceptées par les enseignants parce qu'elles viennent parasiter leur capacité d'action au lieu de s'y ajouter.

FOCUS : Réforme et Programmes du ministère de l'Éducation nationale : l'Etat est aussi un acteur direct de l'EAC dans les territoires

Les décisions d'État ont un impact direct sur les territoires et les actions individuelles : les réformes de l'Éducation Nationale ne font pas exception.

Selon Loïc Le Gouzougec, coordinateur du Pôle Cardie pour l'académie de Rennes, la réforme "Blanquer" de l'Éducation nationale a apporté une vision utilitariste de l'enseignement, a lancé les élèves dans une course à la réussite et a déconstruit le "**groupe-classe**" au profit de parcours individuels, ce qui peut aller à l'encontre d'une démarche EAC de projets collectifs. Les temps dédiés à la **collaboration inter-disciplinaire** ont disparu (exemples : accompagnements personnalisés ou TPE), importante du contrôle continu. Il existe donc certains refus de participation d'élèves à des temps d'EAC qui leur feraient "perdre du temps". Le cadre des "**programmes**" est également un frein pour les enseignants.

Patricia Le Calvez de L'Image qui Parle note un phénomène similaire pour les lycées : "*au lycée, il n'y a plus d'espace d'imaginaire*". L'association se concentre donc sur le collège sur le temps scolaire et le hors-scolaire pour les 15-18 ans. Plusieurs témoignages de structures vont dans ce sens.

Loïc Le Gouzougec souligne que les lycées pourraient retrouver le **chemin de l'innovation**. Il y a quelques années, c'était le collège qui avait des difficultés à rebondir après la réforme.

FOCUS : Les parents d'élèves : acteurs et/ou bénéficiaires de l'EAC ?

Les parents d'élèves sont à la fois présents dans les conseils des établissements et ils se rassemblent dans des associations. Ils font partie des **décisionnaires**... et également des **financeurs**. Ils vont parfois financer une partie des projets dans le second degré et bien souvent la totalité pour le premier degré dans les communes rurales. Pizzas, chocolats, galettes, kermesse, les actions s'enchaînent sur l'année.

Le Département n'a pas la responsabilité des écoles, bien sûr, mais, au-delà de ce constat que l'EAC est payante pour les plus jeunes du fait de l'extrême décentralisation, les écoles sont une porte d'entrée vers ce **public des 30-50 ans**, actifs, et "**génération de transmission**" pour reprendre les mots d'Emmanuel Ethis. Dès le collège, on perd un accès à cette classe d'âge qui ne peut constituer, à la différence des plus jeunes et des plus âgés, un public "captif" mais qui est bien souvent très éloigné de la culture.

3.2. Les acteurs du champ social

Les acteurs du champ social réunissent les métiers gravitant autour des publics-cibles. Les métiers du champ social sont donc **multiformes** en fonction du type de structure, de public et des missions des acteurs. Il existe des éducateurs, du personnel soignant, des animateurs ou encore des référents handicap, qui sont des relais entre les structures culturelles et les structures sociales et médico-sociales. Ils ont dans tous les cas un rôle prépondérant dans la diffusion de l'EAC "tout au long de la vie" et de l'accès au publics "éloignés".

Le Département a une compétence obligatoire dans ce domaine et il y consacre 60% de son budget. Il peut agir directement, notamment en permettant le développement des projets EAC.

Extrait d'entretien avec Emmanuelle Castel Grantéral, directrice du développement social au Département : "*Dans le futur Programme Départemental de l'Insertion (PDI), une fiche-action concerne l'insertion par la culture et le sport*". Une rencontre avec Alice Desprez, Directrice Générale Adjointe Citoyenneté au Département, confirme l'intérêt de la Direction de la Culture de travailler à créer une **rencontre entre les 2 thématiques**.

Selon Emmanuelle Castel-Grantéral « Il est nécessaire de tisser des relations avec nos collègues de la culture. Les allocataires du RSA sont stigmatisés et souffrent d'une étiquette ; celle

de l'oisiveté. Ils le disent eux même ; ils ne s'autorisent pas à avoir une pratique culturelle ou sportive alors qu'on sait que, au contraire, pour lever les freins sociaux pour accéder à un travail, l'estime de soi participe à ce parcours d'insertion. Donc l'épanouissement, le bien-être, l'ouverture d'esprit qu'apportent le sport et la culture, est absolument nécessaire, donc je voudrais vraiment que de véritables actions puissent naître. **Des actions telles que la délivrance d'une carte de bibliothèque envoyée à l'ouverture des droits RSA.** ».

Sur le terrain, des projets alliant social et culture sont menés par les **Maisons du Département**. Souvent, l'intervention collective des travailleurs sociaux de prévention se développe comme un d'accompagnement à la levée de difficultés, avec la participation active des personnes bénéficiaires. Elle nous indique que récemment un projet culturel a été initié pour résoudre des problématiques de tensions intrafamiliales. Autour de la culture urbaine: des familles vont rencontrer des artistes, découvrir des œuvres et pratiquer eux-mêmes afin de créer du lien et améliorer le climat familial. Dans ce type de projet, la Direction de la Culture conseille et met en lien et la Direction du Développement Social finance l'action.

La plupart des structures culturelles mènent des actions avec des acteurs du champ social, direction d'EHPAD, centres sociaux, CAF, mission locale, structures hospitalières...

C'est le cas du Théâtre du Champ au Roy à Guingamp qui collabore avec les acteurs sociaux du CCAS, du centre social Ti Menoz de Guingamp et de l'Ehpad Kersalic de Guingamp : ils organisent des projets de groupes avec parfois des repas partagés au théâtre. Céline Larrière souligne l'investissement très important de Linda Lemonnier qui dirige ces trois établissements.

La municipalité a mis en place la carte "Guingamp Culture" sur critères sociaux qui permet de fréquenter les lieux culturels de la ville à moindre coûts, voire gratuitement. Le théâtre est en lien avec le dispositif Culture Zatous à qui ils offrent 5 places à chaque spectacle via une plateforme en ligne.

Pour les personnes allophones, le théâtre est en lien avec les dispositifs DAO et CLPS permettant un accès gratuit à certains spectacles à ces personnes apprenant le français.

Enfin il y a des places réservées pour les personnes à mobilité réduite ainsi que pour les personnes malvoyantes. Un tarif spécifique gratuit est appliqué pour l'accompagnateur de la personne en situation de handicap.

Céline Larrière a envie de développer des documents FALC (Facile À Lire et à Comprendre) pour la culture Guingampaise ainsi que le fait de faire "signer" les représentations.

Elle a aussi envie de créer un lien avec l'hôpital de Pabu.

3.3. Les acteurs de l'Éducation Populaire

Forces vives du développement de la culture sur le territoire, les associations d'Éducation Populaire tendent à disparaître de la partie émergée de l'iceberg pour laisser place à l'action des structures institutionnelles. **Elles sont d'ailleurs les grandes absentes des signataires de la Charte EAC.**

Patrice Kervaon rappelle l'importance des initiatives de coopération sur le territoire : *“L'EAC, telle que je la comprends, relève d'un dispositif et d'un label porté par l'Etat. Mais je pense à tout un mouvement qui a fait sens il y a quelques dizaines d'années où on rapprochait le monde de la culture et celui de l'Éducation nationale et même celui du sport et tous les travaux entre ces différents ministères. J'ai en tête la circulaire Chevènement, les contrats bleus, les classes ouvertes, les classes à PAC, des tentatives de structuration de projets pour l'enfant, qui viennent assurer une continuité entre le temps scolaire et le temps en dehors de l'école. J'ai en tête des actions qui ne relèvent pas forcément de l'EAC mais des actions de coopération entre le monde éducatif et le monde culturel qui ne s'inscrivent pas forcément dans la labellisation d'aujourd'hui : par exemple le travail fait par le Carré Magique à Lannion dans les années 1990 avec les scolaires et dans les centres de loisir.”*

Aujourd'hui le Département des Côtes d'Armor finance 6 associations historiques du champ de l'éducation populaire : La Ligue de l'Enseignement et les 5 MJC du territoire.

Le Département accompagne cependant des associations moins connues comme La Ficellerie, la médiathèque de Plouër-sur-Rance ou L'Image qui Parle à Paimpol et La Convergence des Loutres à Loguivy-Plougras. Ces associations qui mobilisent un réseau très proche sont porteuses de projets culturels de territoire, soutenus par le département.

3.3.1. Des projets avec et pour un réseau d'habitants : social et culturel

L'image qui Parle a développé un projet assez exemplaire en termes d'Éducation Populaire : l'association est dirigée par une collégiale d'habitants et la diversité de ses membres permet de construire des projets très divers en fonction des besoins du territoire.

La charte de l'association a été écrite collectivement pour être d'accord sur les valeurs portées par l'association. *“Il s'agit d'écrire un récit collectif de ce que doit être l'Image Qui parle. Il faut du temps pour asseoir les pratiques et re-questionner sans arrêt les valeurs et les pratiques.”*

L'association a eu recours à 2 DLA (Dispositif local d'accompagnement) pour interroger ses pratiques grâce à un regard extérieur. Elle fait partie du **réseau "Hybrides"**.

Pour Patricia Le Calvez, la naissance des projets répond à une histoire de "sens", il ne s'agit pas simplement de répondre à des appels à projets : "Le collectif a "des antennes un peu partout" : dans les cafés, au marché... pour prendre conscience des besoins. "

Ils organisent des actions collectives qui mettent les gens en lien, notamment une fête tous les ans dans le quartier de logements sociaux de Kernoa avec 15 associations de la ville (sportives – caritatives- culturelles- solidaires...etc) et des débats autour de thématiques sociétales : l'exil, le genre, le regard sur la vieillesse.

la Convergence des Loutres s'est implantée en 2018 à Loguivy-Plougras, commune de 900 habitants qui fait partie de l'EPCI LTC (Lannion Trégor Communauté).

Au départ , c'est un lieu qui est mis à disposition sous forme de COMMODAT.

L'association vise à favoriser les rencontres interculturelles, donner le plaisir d'apprendre et de créer et renforcer les solidarités. La gouvernance de la convergence est assurée par des habitants : l'espace de vie sociale est dirigé par des habitants pour des habitants.

Leur premier soutien a été la mairie : l'un des objectifs de la commune est le maintien des personnes âgées à domicile. Ils ont été labellisés "espace de vie sociale" par la CAF. Pour eux les arts et la culture sont des médias qui servent à faire du lien par la création. L'objet est social et solidaire avant d'être culturel.

La travail se fait en relation étroite avec les habitants suivant plusieurs axes : Parentalité créative, le travail manuel (soudure...), des activités artistiques et culturelles, des jeu(x), du jardin partagé et de la cuisine (la fête dans le jus...)

Ils souhaiteraient collaborer avec les écoles mais cela demande d'anticiper les projets? Pour l'instant ils ont travaillé avec les PIJ, les maisons des jeunes et leurs animateurs.

3.3.2. Des actions qui créent du lien entre artistes et publics

L'association organise des actions de Collectage de la parole en itinérance, un accueil de création artistique à La Fabrique à Parole ou des résidences artistiques EAC en milieu scolaire. Ils ont également une programmation de spectacles avec une jauge de 50 spectateurs. L'association communique beaucoup dans la presse pour que les gens sachent que la fabrique est un lieu ouvert : elle organise des auberges espagnoles pour désacraliser l'artiste et pratique des prix libres.

A la convergence des Loutres, les résidences sont des résidences de travail avec contrepartie financière. Aujourd'hui, ils ont énormément de demandes de résidence : les artistes manquent de lieux d'accueil.

Parallèlement à la Convergence des Loutres, ils ont créé l'association « Si les sardines avaient des ailes » qui est une association qui développe la pratique du théâtre de l'opprimé et du clown acteur social. Ils interviennent également à la Villa Rohannec'h, à Saint Briec.

3.3.3. Structuration et reconnaissance : le lien avec les collectivités

La Fabrique à Paroles est un lieu privé mis à disposition de l'association. Patricia Le Calvez souligne que le projet associatif est plus important que le lieu mais le lieu a permis de s'insérer dans le quartier. Sans lieu les choses sont plus longues à s'installer. Le lieu permet de cristalliser la rencontre et amène plus de visibilité. Il permet aussi de ne dépendre de personne et d'aider les artistes à pouvoir travailler. Il est labellisé "espace de vie sociale" par la CAF.

La **Convergence des Loutres** a rapidement cherché à mettre en place un projet économiquement viable.

Il ont signé une convention pluriannuelle de 4 ans avec la CAF, ce qui a ouvert des perspectives à moyen terme et permet aujourd'hui une plus grande marge d'anticipation pour les projets.

L'association a été reconnue comme Tiers Lieu et Fabrique de Territoire par l'Etat. Les axes de travail en réseau vont pouvoir être valorisés, notamment par la création de 2 postes grâce à cette subvention. Ces fonds permettent de rentrer dans une dynamique de **professionnalisation** en passant d'un budget de 10000 € à 100000 €.

LTC (Lannion Trégor Communauté) apporte son soutien sur certaines actions et subventionne certains déplacements vers le lieu.

Le Département est un soutien important par le biais de la Maison du Département de Lannion. Ils mènent notamment des actions pour l'accompagnement sur l'accueil de la parentalité, la petite enfance et les adolescents.

L'association n'a pas vraiment de financement direct par le département mais indirectement, sur certaines actions spécifiques telles que le CDLI (Contrat de lecture itinérante).

Aude Baudouin souhaiterait qu'une convention pluriannuelle avec le département soit possible.

Ce n'est pas un modèle obligatoire : d'autres structures comme la *Fourmi-e*

(<https://assolafourmie.wordpress.com/>) choisissent le “nomadisme”.

Les techniciens et élus du département que nous avons rencontrés soulignent l'importance à accorder aux associations d'Education Populaire parce qu'elles sont source d'émancipation et que l'EAC doit mener à l'émancipation citoyenne.

Pour Patrice Kervaon, l'EAC pourrait porter ce renouveau, faire renaître l'éducation populaire autour de ses valeurs traditionnelles (solidarité et fraternité) mais également autour de valeurs nouvelles comme l'écologie.

“Il faut recréer du mouvement. EAC ou autre, peu importe les mots, c'est le sens qui compte.”

3.4. Les créateurs et transmetteurs de contenu et de pratique

Artistes, historiens, scientifiques, artisans font partie du champ de l'EAC. Nous nous intéresserons ici au domaine artistique.

Il n'y a pas de chiffres officiels concernant les artistes sur le territoire. Et il y a de grandes disparités en fonction des disciplines, entre des artistes du spectacle vivant qui pourraient être repérés grâce à leur statut d'intermittent (bien que cela n'atteste pas forcément de leur niveau de compétences) ou des plasticiens et écrivains qui ont le statut d'artiste-auteur mais gagnent souvent leur vie grâce à une activité annexe.

Entrer une définition de l'artiste mène à un débat sans fin sur la qualité du projet artistique, les modes subsistance et les statuts.

Cependant il existe un maillage fort de structures artistiques dans le département.

Prenons l'exemple des compagnies de spectacle vivant : selon Gabrielle Boistel, chargée de l'accompagnement des structures et des artistes, *“il n'y a pas de chiffres officiels mais une liste des artistes qui viennent nous voir et une liste des artistes qui sont aidés par le département.”*

Depuis 2 ans, de nombreuses compagnies se sont implantées sur le territoire, ce qui a créé un effet d'émulation et des rencontres. Une compagnie peut être aidée par le département à partir du moment où elle a son siège social en Côtes d'Armor. Les orientations de ces compagnies sont diverses entre compagnies locales très investies dans le travail avec le territoire et compagnies nationales ou internationales qui sont largement diffusées hors du département.”

Il y a certainement un enjeu fort à promouvoir une collaboration des artistes entre eux. A

ce jour il y a des prêts de matériel ou des collaborations lors de créations. Il y a également des échanges informels d'information sur la gestion administrative.

L'occupation des structures culturelles lors du confinement a fait remonter un besoin de réelle coopération entre les artistes costarmoricains qui sont à la fois en compétition sur le marché de diffusion costarmoricain - qui ne laisse finalement pas tant de place aux artistes du territoire, leur préférant les compagnies "d'envergure nationale" - et qui sont également souvent isolés et en manque de moyens pour la promotion de leur travail.

L'exemple de la création du collectif *Bloom*, collectif d'artistes du spectacle vivant, qui s'inscrit dans la lignée d'itinéraire Bis, pourrait, s'il n'a pas vocation à intégrer l'ensemble des compagnies du territoire, essayer pour créer des collectifs semblables, à l'échelle des EPCI ou dans d'autres domaines artistiques.

3.5. Les médiateurs, facilitateurs et coordinateurs de l'EAC

Parmi les facilitateurs, on trouve les techniciens et élus à toutes les échelles. On peut penser notamment aux élus des EPCI, qui facilitent la mise en place de projets par les votes de budgets. Des postes de chargé d'EAC ont été créés au sein des institutions et collectivités territoriales, comme le poste de chargée de mission EAC au sein du département des Côtes d'Armor, occupé à ce jour par Magali Launay.

Les métiers de la médiation se sont considérablement développés au cours de la décennie précédente au fur et à mesure que le montage de projet s'est professionnalisé. Les structures des Côtes d'Armor se sont dotées de professionnels de la médiation qui **initient des projets et les accompagnent** en ingénierie et/ou en **médiatisent eux-mêmes** le contenu (c'est le cas dans les structures muséales artistiques, historiques ou scientifiques). Sur le terrain, leur travail est fondamental pour les artistes ou scientifiques qui ne sont pas directement en lien avec les publics du territoire ou qui n'ont pas eux-mêmes de compétences EAC et ils sont les interlocuteurs incontournables des établissements scolaires ou sociaux dans le cadre d'un projet qui va faire appel à un financement.

Aurélia Le Roux, directrice du Campus de Métiers de l'Éducation Artistique et Culturelle nous explique quels sont ces métiers :

*“Alors, il y a tous **les métiers de chargé de mission EAC** qui existent aujourd'hui, et qui se développent de plus en plus au sein des collectivités territoriales puisqu'en fait l'EAC, c'est quelque chose de récent. Il y a toutes ces collectivités territoriales qui vont créer des **postes de chargés d'éducation artistique et culturelle**.*

*Comme toute innovation, l'Éducation Artistique et Culturelle peut paraître comme quelque chose d'ancien parce qu'elle existe depuis + de 40 ans, mais on ne l'avait pas nommé, on ne l'avait pas signifiée et donc le fait que maintenant, ce soit posé, porté comme une politique, c'est quelque chose qui peut contribuer à changer le monde. Soyons ambitieux, en tout cas, à faire de notre société une meilleure société, plus tournée vers les autres, ouverte et puis à faire de meilleurs professionnels puisque nous, on est convaincu, au sein du campus que l'EAC développe finalement une forme d'intelligence. C'est-à-dire que l'EAC, bien sûr, va développer des projets, des métiers type d'EAC, mais il développe aussi beaucoup de compétences qui vont se retrouver dans l'ensemble des métiers. Alors évidemment, des métiers en lien avec l'activité. **Je pense à tous les métiers des industries culturelles et créatives, des métiers de responsable communication, chargés de communication** qui sont des atouts complémentaires dans la façon de penser, de réfléchir et de développer des projets”.*

Les structures du département emploient aujourd'hui des médiateurs culturels ,qu'ils soient fonctionnaires territoriaux ou employés par des structures privées, bien souvent associatives. C'est le cas de deux EPCI, Leff-Armor Communauté et la CCKB qui ont créé des postes de chargés de mission EAC CCKB.

Focus : le rôle de chargé.e de mission EAC dans un EPCI

Exemple de Bénédicte Le Diraison, EPCI Leff-Armor

Missions : Elle est responsable des actions d'EAC pour Leff-Armor Communauté et chargée de programmation au Petit Écho de la Mode.

- Idéation des projets
- Coordination des projets
- Demandes de subvention
- Mise en place / construction
- Médiation
- Suivi complet (jusqu'aux restitutions et bilans)

Travail de relations avec : les établissements scolaires (écoles et collèges), les centres de loisirs, structures de la petite enfance, les EHPAD, les EPIDE (établissement public pour l'insertion dans l'emploi), le Médiacentre et collabore avec les autres services du Petit Écho de la Mode (médiathèque, festival, programmation du théâtre, ateliers et enseignements artistiques...).

Bonnes pratiques :

Pôle qui rassemble programmation, enseignements artistiques et EAC : il y a de nombreuses possibilités de croisements.

Le point de départ est toujours la rencontre avec les artistes. En EAC, il est important de suivre le processus de création depuis le départ, pour mieux le comprendre et le transmettre.

Sa présence constante sur le terrain lui permet une évaluation constante

C'est un travail sur le temps long et régulier : contacter, appeler, relancer, rencontrer dans les structures et établissements, etc.

Elle se construit ses outils : elle réalise un tableau de suivi pour équilibrer les projets sur le territoire d'une année sur l'autre.

Les Freins : Elle regrette qu'il y ait peu de partage d'expérience, de mutualisation des pratiques, d'échanges entre EPCI ou avec d'autres structures.

Nous avons pu constater que les différents réseaux d'acteurs, tout en ayant leurs spécificités de fonctionnement et leurs limites, avaient engagé un déploiement de ressources humaines importantes pour le développement de l'EAC. Observons maintenant comment le Département collabore avec ces différents acteurs.

4. Des collaborations fructueuses initiées par le Département

4.1. Le pilotage de l'EAC par le Département

4.1.1. Collaborations internes au Département : le binôme élu / technicien et les collaborations intersectorielles

Le binôme élu/technicien

Le Département, c'est tout d'abord un conseil de 54 conseillers départementaux pour 27 cantons, élus selon un système paritaire. Le conseil vote de décisions et principalement un budget dont 60% est dédié à la "solidarité" (RSA, CAF, Petite Enfance...) qui est une compétence obligatoire du département.

Patrice Kervaon indique : *"On fait les **choix politiques** à travers le budget principalement et surtout concernant les 40% qui restent : on va décider de mettre tant de moyens dans tel domaine. On a l'Assemblée, un bureau (président, Vice-Présidents...) et des commissions: commission « culture », commission « jeunesse » par exemple."*

Les élus ont des souhaits de soutien qui orientent leur choix. Par exemple l'EAC : **« tout au long de la vie »** est un choix fort de l'équipe en place. Cela implique qu'ils vont volontiers soutenir des projets pour les très jeunes enfants (ils ont la compétence en matière de Protection Maternelle Infantile) ou les personnes âgées. Lors des appels à projets, le département va regarder quel opérateur agit, par exemple une ville, une compagnie, un acteur culturel, par quel média et quels sont les effets.

"C'est le point essentiel : quel effet l'action va-t-elle produire sur les publics, le territoire?"

Un des critères de soutien sera également la création d'une dynamique de développement local à travers l'engagement des habitants et la participation citoyenne."

Les élus ont un regard politique mais ils ont également besoin d'une expertise.

Au sein du département, les élus **collaborent en binôme** avec des techniciens de la fonction publique. Les techniciens apportent une aide indispensable à la prise de décision, par leur analyse du terrain et des retours des acteurs du terrain. Les techniciens doivent tenir compte de

l'axe (objectif) fixé par les élus du territoire et bien entendu de l'enveloppe budgétaire allouée. Arnaud Vigneron souligne : *“Aujourd'hui on est dans un collectif de travail avec les techniciens de tous les niveaux (EPCI, région...). Nous avons des échanges permanents et très dynamiques, notamment lors des **comités de pilotage ou des groupes techniques.**”*

Collaborations intersectorielles

La Culture est une **compétence partagée** entre plusieurs collectivités et elle implique une politique très transversale. Chaque territoire choisit le budget qu'il souhaite allouer à la culture et chacun a sa propre politique : communes, EPCI, Département, Région, État. Le Département ne propose pas lui-même de projets : il accompagne les projets.

Jean-René Carfantan est vice-président pour l'Éducation et l'Éducation Populaire. La gestion des collèges est une **compétence obligatoire** du département mais il n'y a pas de ligne budgétaire dédiée : ce sont des appels à projets qui peuvent être financés. Il explique : *“on travaille de façon collégiale et concertée. Le principe est d'“aller vers” : vers les techniciens, vers les autres élus, vers les équipes éducatives et les associations d'éducation populaire.”*

Emmanuelle Castel-Grantéral propose quelques préconisations pour faire du lien entre le social et la culture, elle nous indique que les **rencontres intersectorielles** sont insuffisantes à la mise en place de liens pérennes. Ces rencontres donnent envie, stimulent mais à défaut d'un accompagnement des acteurs sociaux et culturels, ceux-ci se retrouvent démunis et ne savent pas par où commencer pour mettre en place des actions.

La collaboration et le travail en réseau au sein du département est donc inhérent au développement de l'EAC et elle se prolonge lors de rencontres intersectorielles élargies impliquant des acteurs du territoire.

4.1.2. L'accompagnement à la structuration des artistes et des lieux

Les artistes et les structures que nous avons rencontrés lors de cette enquête ont été unanimes : l'interlocuteur le plus attentif est pour eux le département, à la fois en termes d'accompagnement à la structuration et de financement.

Mais il reste des demandes : d'une part une information plus complète quand il y a un refus de financement ou un financement revu à la baisse afin de pouvoir améliorer les propositions et enfin il est certain que pour les structures n'obtenir que des financements sur appels à projets

demande une charge de travail tout à fait conséquente en termes de temps (souvent non rémunérable dans les petites structures) et de moyens humains pour les plus développées...

Tensions sur les acteurs, un constat partagé

Tous les acteurs professionnels que nous avons rencontrés nous ont dit la tension extrême qui résulte du manque de ressources humaines : ils partagent cette impression que depuis la crise sanitaire “le système s’accélère”. Il y a certainement un **besoin de postes de coordination et de médiation** en EAC au sein de chaque échelon territorial et des nécessités de **pérenniser des emplois** dans les structures associatives privées.

Témoignage de Patricia Le Calvez, de L’Image Qui Parle:

“ Nous ne pouvons pas nous permettre de nous payer à la hauteur de notre travail. Il nous faudrait du financement pour pouvoir embaucher : nous avons actuellement 2,1 ETP mais nous avons largement le travail pour 3 ETP. Au bout de 10 ans c’est très fatigant et il faut trouver un moyen de pérenniser l’association pour la transmettre. La disparition des contrats aidés est un vrai problème. “

Le système de **subventionnement par projet** ajoute naturellement des tâches administratives et ne prend pas en compte l’augmentation constante des frais de fonctionnement des structures : *“Nous sommes obligés de donner des rémunérations plancher aux artistes avec lesquels nous travaillons. Nous ne sommes pas en mesure de les rémunérer comme nous devrions le faire.”* déplore Gaëlle Lavol de Ty Films.

Du côté de l’Education Nationale, les enseignants se sentent débordés et pris dans un système d’injonctions contradictoires entre pression sur les résultats aux examens, tâches administratives et “missions particulières” qui viennent s’ajouter aux heures supplémentaires devenues obligatoires et demande d’innovation pédagogique dans des classes très chargées.

La plupart des enseignants affirment ne pas ouvrir les messages venant de structures culturelles ou de la DAAC. Les acronymes qui envahissent le jargon pédagogique comme celui de la culture agissent comme un repoussoir.

La question du vocabulaire est centrale pour que l’EAC ne soit pas vécu comme une injonction nationale qui viendrait à l’encontre de démarches d’innovation et d’idéation issues des individus et des collectifs sur le territoire. Dans le champ social, entre réductions de moyens et “politique des cibles”, la situation est aussi critique.

4.1.3. Les schémas départementaux des enseignements artistiques

Quelques remarques sur les schémas départementaux :

- Les schémas s'adressent à des acteurs et des publics "tout au long de la vie" en développant l'EAC hors temps scolaire.
- Le département s'adresse directement aux acteurs en proposant des plans de formation. Il encourage leur montée en compétences.
- Malgré le grand nombre de structures, il n'y a pas de plan de formation pour la musique.
- Ces schémas sont de fait des moyens d'action pour promouvoir L'EAC.

FOCUS sur trois dispositifs de soutien aux enseignements artistiques

L'élaboration et l'application des schémas départementaux d'enseignement artistique (musique, danse, théâtre) relèvent d'une compétence obligatoire des Départements. À travers ces schémas, le Département entend favoriser l'apprentissage artistique.

Les écoles artistiques en Côtes d'Armor Musique :

17 écoles et conservatoires classés dans le département

7 927 enfants et adultes formés ou sensibilisés par des dispositifs d'action culturelle (Orchestre à l'école, DEMOS[voir Zoom sur le projet DEMOS], EAC)

1 classe horaires aménagés

22 994 élèves sensibilisés dans les écoles publiques et privées avec des intervenant.e.s en milieu scolaire

Danse

29 écoles et associations

4 454 élèves (enfants et adultes)

soutien d'une compagnie amateur départementale : [Cie A contre courant](#)

Théâtre

17 écoles et associations

533 élèves (enfants et adultes)

3 classes horaires aménagés

<https://cotesdarmor.fr/le-departement/competences/culture/enseignements-artistiques>

4.1.4. Les Pactes culturels

Depuis 2016, on est passé à un mode de **contractualisation** (contrats départementaux de territoire) avec chaque EPCI (ou commune) pour le déploiement culturel, artistique... et l'EAC.

Le département apporte un soutien financier à des structures dans les EPCI.

Aujourd'hui des **pactes culturels de territoire** sont conjoints et sont signés entre EPCI, Département, Région et l'Etat (représenté par la DRAC)

Un "Pacte de développement culturel" vient d'être signé dans la CCKB et des pactes sont en préparation pour LTC et Leff-Armor-Communauté : *"L'objectif du pacte, signé pour quatre ans, est d'accompagner et de renforcer le réseau des acteurs culturels particulièrement dynamique. La première année permettra d'affiner les engagements des partenaires et leurs priorités partagées. Le développement d'une politique d'enseignement et d'éducation artistique et culturelle (EAC) et le renforcement de la structuration collective des différents acteurs culturels, apparaissent d'ores et déjà comme des enjeux prioritaires."*

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne/Actualites/Signature-du-pacte-de-developpement-culturel-de-la-Communaute-de-communes-du-Kreiz-Breizh>

5. L'enjeu de l'égalité des ressources sur les territoires pour atteindre le 100% EAC

5.1. Éloignement culturel et transports : des acteurs dynamiques mais mal répartis

De manière générale, les structures pouvant accueillir le **travail des artistes** ne sont pas toujours également réparties sur le territoire costarmoricaïn. Patricia Le Calvez et Aude Baudouin soulignent toutes deux le manque de lieux d'accueil pour des artistes du territoire, et notamment des artistes émergents. La problématique est la même concernant les structures pouvant proposer des offres EAC ou sociales.

Le transport est un des grands enjeux de l'**éloignement culturel** mais c'est aussi un **enjeu écologique**. Patricia Le Calvez remarque: *“Les collectivités souhaiteraient que les associations comme L'Image qui parle aillent partout sur l'agglomération (de Paimpol à Callac), je pense qu'il faudrait multiplier les espaces de vie sociale sur l'ensemble du territoire. ”*

Dans l'optique d'amorcer la transition écologique, il lui semble essentiel d'agir dans un périmètre proche de l'endroit où l'on est car on va pouvoir de moins en moins se déplacer. Et pour tendre vers la transition écologique, il est important de mener une réflexion sur les lieux de proximité (cafés associatifs) qui sont des endroits d'échanges où beaucoup de choses se vivent, et sur les déplacements collectifs. C'est dès aujourd'hui qu'il faut anticiper ces problématiques.

Les problématiques de transport sont aussi plus immédiatement **économiques**: *“L'association fait venir les élèves à la fabrique à paroles... s'ils viennent de trop loin ça a un coût...”*

Patrice Kervaon rappelle que cette question est au cœur de la réflexion des territoires, savoir s'il faut faire venir les publics (scolaires ou autres) à la culture ou s'il faut amener la culture dans les lieux où les publics éloignés résident. Certains EPCI prennent en charge les financements des transports des groupes scolaires vers les lieux de culture.

5.2. Des disparités au niveau des EPCI et à l'intérieur des EPCI

5.2.1. Les politiques d'accompagnement des artistes

Chaque EPCI a une politique différente en matière d'accompagnement des artistes.

Seuls deux EPCI accompagnent la création. Gabrielle Boistel indique que dans ces EPCI (Lamballe et Saint Briec), elle reçoit les artistes conjointement avec les services de l'agglomération. C'est un gain de temps et cela permet un échange riche et concerté avec l'artiste et entre techniciens. Avec les autres EPCI, ce n'est pas le cas.

Céline Larrière souligne : *“Le théâtre est présent sur les 3 piliers de l'Éducation Artistique et Culturelle. Le pilier “fréquentation des œuvres” passe par le soutien à la création (co-production & diffusion) comme avec le projet Roméo Ado avec Marion Lévy et le collègue Jacques Prévert.”*

5.2.2. Des difficultés pour communiquer entre secteurs et entre territoires

Frontières et éloignement des centres

A l'instar de celui de la Convergence des Loutres, il existe des projets qui mettent en lien les habitants de plusieurs EPCI. Cependant les politiques culturelles ont du mal à s'harmoniser alors que bien entendu les frontières entre territoires sont artificielles du point de vue des habitants. De manière générale, ce sont les **espaces de frontières** qui sont moins touchés par les dispositifs et actions EAC : plus on s'éloigne des centres (agglomérations), plus les structures de diffusion et/ou de montages de projets EAC (les deux catégories ne se confondent pas forcément) se raréfient.

L'éloignement des centres et le choix de la **ruralité** ne facilitent pas le développement des artistes. Les dispositifs y sont peu présents : d'aucuns se souviennent du dynamisme de la Fédération des Oeuvres Laïques (pourtant déjà basée à Saint Briec) sur le territoire de LTC quand le territoire ne semble pas avoir été touché par la Fête des Mots Familiers de la Ligue de l'Enseignement 22 (qui a pourtant une envergure départementale) sur la décennie 2010.

Pour pallier le manque de **dissémination** des dispositifs dans ces zones, les associations s'organisent, souvent avec des moyens réduits...

Cela est d'autant plus vrai sur le littoral que la cartographie de La DRAC ne considère pas ces zones comme prioritaires : il est plus difficile d'y défendre des projets et d'obtenir des financements.

Isabelle Nicolas, ancienne conseillère générale dans la circonscription départementale Tréguier-Lézardrieux-La Roche-Derrien note : *“quand je venais défendre un projet pour le Collège Ernest Renan, on me disait : “Ah, c'est tellement beau chez vous!” et je répondais : “oui c'est vrai mais dans ce collège, pour ce public de jeunes, il y a un éloignement culturel et des besoins.”*

Disparités de réseaux et de fonctionnements

Les équipes des collectivités, scolaires, culturelles ou sociales collaborent au montage des projets mais elles adoptent des **fonctionnements différents** et des **temporalités différentes** propres à chaque projet, à chaque secteur et à chaque territoire.

Loïc Le Gouzouguec du Pôle CARDIE note : *“ Attention souvent les innovations ne sont pas transposables si on change de lieu ou d'équipe parce que les écosystèmes sont différents.”*

Bénédicte Le Diraison souligne l'importance du temps de **mise en lien avec les équipes**, ici de l'Education Nationale: *“Trouver les bons interlocuteurs sur un territoire ou dans une structure demande du temps et ce ne sont pas les mêmes selon les lieux (équipe pédagogique, ou bien directeur, etc.), pas les mêmes appétences et pas toujours les personnes identifiées qui sont les meilleurs interlocuteurs selon les projets.”*

Elle ajoute : *“ ils viennent souvent de bassins de vie différents et c'est compliqué de réunir les acteurs entre eux en dehors de leur temps de travail.”*

Si La CCKB est un contre-exemple du lien entre le manque de structures et la faiblesse de l'EAC, c'est grâce à son **riche réseau d'acteurs associatifs**. L'hyper-ruralité engendre des problématiques liées à la démographie, à la mobilité et trouver des solutions relève parfois du bricolage, du système D et de l'entraide. Mais dans cet EPCI, l'identité culturelle très forte apporte une très grande vitalité associative. Cela fait apparaître un réseau d'acteurs qui est rarement l'objet d'attention ou de formation : les **bénévoles**.

Ils constituent pourtant souvent un vivier d'acteurs là où les collectivités font défaut, notamment dans les petites communes. Si ce n'est dans la presse locale, leurs actions sont rarement promues en exemple et leurs structures peinent à être financées parce qu'ils n'ont pas l'expertise nécessaire au remplissage de dossiers.

“Quand nous avons dit que nous allions aménager nous même l’ensemble du premier étage du centre, on nous a ri au nez, raconte Claude guillard, président du Centre Culturel Ernest Renan de Tréguier, mais on a tout aménagé nous-mêmes, des jours de travail pour isoler, faire l’électricité, la plomberie. Aujourd’hui les espaces Théâtre et Arts Plastiques ne désespèrent pas.”

Les actions et projets innovants qui se rapprochent des habitants et citoyens sont courants : projections de films documentaires chez l’habitant ou dans des lieux atypiques tels que les fermes, les bistrotts et en construisant des dispositifs itinérants. Comme les projets EAC des écoles construits directement entre des artistes et des enseignants, gentiment taxés de bricolage, ces projets représentent la partie immergée de l’iceberg. La professionnalisation tend à rendre ces bonnes volontés invisibles.

Il existe donc des actions efficaces sur tout le territoire, développées à des niveaux d’échelle extrêmement variés : de la commune à la région, de l’initiative individuelle au dispositif descendant, de l’amateur au professionnel.

S’il semblerait à la fois utopique et dommageable de “lisser” ces actions dans un modèle commun restrictif, il n’en reste pas moins qu’il y a une nécessité de partager les savoirs et les savoirs-faire tout autant que les régles (sécurité, droit du travail, droits culturels).

Comment partager et valoriser les actions existantes ?

Comment informer, partager les langages et les fonctionnements ?

Comment former et transmettre les “bonnes pratiques” sur l’ensemble du territoire ?



6. Formation et information : les clés d'un réseau

6.1. Les formations

6.1.1. La formation artistique

Deux plans de formation artistique se déploient dans le cadre du Schémas départemental des enseignements artistiques en Danse et Théâtre. Le plan de formation théâtre du département a récemment été délégué à la **Compagnie Vis Comica** alors que le plan de formation Danse est coordonné par **Sylvie Le Quéré**, de la Compagnie Grégoire & Co de Guingamp. Cette formation est un bon exemple d'intégration des différents acteurs pour l'EAC.

Les publics du pdf *Danse*

Le Pdf s'est développé pour un public élargi qui intègre des **artistes** très demandeurs de formation, des **enseignants de structures culturelles** et de l'Education **Nationale**. Tous ces acteurs peuvent être des personnes-ressources : elles peuvent diffuser les outils sur tout le territoire

Les participants s'inscrivent la plupart des temps de l'année : cela crée un **collectif de travail** qui est enclin à collaborer dans le cadre de structures du territoire.

Un contenu pensé pour les acteurs de l'EAC

La formation passe par la pratique et l'inter-connaissance entre les acteurs.

Elle se construit avec le souci de donner les **outils** dont les artistes ou enseignants ont le plus besoin : de la théorie acquise dans la pratique, une partie "culture chorégraphique" très variée, des expérimentations de processus artistiques. Enfin, elle a à cœur de décroiser les esthétiques, les disciplines (arts martiaux, travail sur la voie...) pour prendre en compte l'évolution des métiers et des façons de faire.

La formation se déroule sur un temps long : Entraînement Régulier du Danseur (2h par semaine) + modules Outils De Transmissions + Demi-journées chorégraphiques.

L'aspect "**tout au long de la vie**" a été pris en compte depuis deux ans, notamment avec des formations sur la **danse inclusive** pour les publics empêchés, incluant les partenaires du champ social et du monde médical avec les artistes.

Des **expériences intergénérationnelles** ont été proposées (lycéens, professionnels, amateurs de tous âges) notamment dans le cadre du projet La Vague.

Faire collaborer les professionnels et les amateurs est aussi une façon d'ouvrir des voies de collaboration.

6.1.2. La formation des responsables de structures et des collectivités

Les techniciens et les professionnels de la Culture peuvent bénéficier de formation par le biais de la **CNFPT** et de **l'AGECIF**. On peut estimer que les techniciens qui conseillent et accompagnent les élus assurent en fait une information sur l'EAC et étant de fait directement impliqués dans le sujet, ils établissent une forme de collaboration en s'informant par réseaux de professionnels.

Pour Céline Larrière, il serait intéressant de se voir proposer des formations afin de pouvoir créer en interne des documents FALC faciles à lire et à comprendre afin d'améliorer l'accessibilité des documents de communication des structures culturelles.

A l'instar des collaborations du département tous les territoires quelque soit leur "échelon", commune, EPCI ou Région fonctionnent sur un partenariat élus/techniciens. Les plus grandes communes du département, ainsi que dans les villes moyennes sont pourvues d'un service culturel.

Dans les plus petites communes du Département, il n'y a pas d'agent dédié à la culture. Dans les faits, c'est bien souvent un élu à la culture (ou aux associations ou au "social" ou au tout) qui va coordonner une "animation culturelle" avec les associations de la commune et l'école.

Jean-René Carfantan, vice-président à l'Education, insiste sur le fait que de nombreux élus sont éloignés de la culture : *"Les élus connaissent mal le domaine de la culture. Ce sont les associations culturelles qui vont les aider et développer des propositions. (...) Quand des troupes se déplacent dans les communes on se rend compte de l'éloignement des enfants et des élus de ces sujets artistiques. Ce sont les communes qui ont les écoles en charge (pas les EPCI directement). Cela dépend donc beaucoup de la sensibilité des élus."*

Il existe donc de fait des inégalités de territoire, entre autres parce que rien ne garantit que tel élu soit (in)formé sur l'EAC. Il va pourtant, en lien avec les agents territoriaux de la commune et le conseil, être amené à faire des choix budgétaires, organisationnels et aussi parfois artistiques.

Patrice Kervaon, vice-président à la Culture, insiste sur le fait que les élus n'ont pas à proposer (et encore moins imposer) des projets aux écoles : ce sont les écoles qui doivent

construire les actions en fonction de leurs projets pédagogiques et ensuite les élus financent.

Les élus ont un budget dédié à leur formation et des organismes qui peuvent assurer cette formation mais il se forment peu, voire très peu. Les raisons de ce désintérêt pour la formation seraient à analyser. C'est tout à fait dommageable parce que la posture même de l'élus par rapport à la dynamique culturelle et scolaire de son territoire devrait faire l'objet d'une information.

Entre des enseignants qui ne savent pas toujours discriminer les propositions, des parents financeurs désireux que leurs enfants aient accès à la culture et des élus soucieux de "faire plaisir", on se retrouve face des propositions "surprenantes" : du spectacle de clown pour 100€, à la représentation bénévole - et pas toujours adaptée - de la troupe locale.

Lors de la mise en place du dispositif "Culture Commune" de nombreux besoins d'accompagnement ont été remontés par les élus et il y a eu un véritable engouement pour ce dispositif.

Lors des rencontres avec les occupants de théâtre pendant le confinement, il y a eu de nombreuses questions sur la relation que les élus et les artistes pouvaient avoir. Et les élus peuvent certainement être des facilitateurs de la vie culturelle locale.

6.1.3. La formation des enseignant.e.s

Il y a beaucoup à faire sur la formation des enseignants pour qu'ils puissent rentrer dans une démarche EAC : tous les acteurs rencontrés l'ont souligné, à commencer par les membres de l'Education Nationale eux-mêmes. Il y a des besoins lors de la **formation continue** mais il serait essentiel d'orienter l'ensemble de la **formation initiale** selon un axe moins disciplinaire, plus transversal et davantage tourné vers l'Éducation, y compris pour la formation des enseignants du second degré.

Certains projets EAC pour les élèves incluent une formation pour les enseignants : la compagnie Grégoire&co a ainsi formé des professeurs des écoles dans le cadre d'un PEAC à Lannion (École en danse). C'est une démarche innovante parce que c'est un projet EAC qui va venir transmettre des outils EAC. Cette initiative permet aux binômes artistes-enseignants de collaborer efficacement en permettant aux enseignants d'être plus confiants et donc engagés et réactifs.

L'INSEAC va coordonner l'ensemble des **PREAC** en France et le **Réseau Canopé**, qui propose des formations et des ressources en EAC à destination des enseignants, installe son "Atelier Canopé 22" à Guingamp, proposant des formations-outils "clé en main" pour la mise en place de projets EAC.

Julie Wozniak, médiatrice Arts, culture et patrimoine du réseau Canopé 22 définit ainsi les défis

que le réseau Canopé doit relever : défi de clarifier le rôle de Réseau Canopé pour les enseignants dans le Département, défi de faire remonter les besoins de formation des enseignants, défi de rassurer les enseignants par des accompagnements, formations et formations-outils clé en main.

Si le Département peut financer des formations pour les agents auprès de Canopé, l'Education Nationale ne finance pas la participation des enseignants certifiés en Arts aux plans de formation départementaux : lors de leur certification les enseignants (qui seront aussi souvent les professeur-relais du département) doivent apporter la preuve de leur formation artistique mais cette formation est intégralement autofinancée.

6.1.4. L'INSEAC et le Campus de métiers et des qualifications en EAC

2021 a vu l'ouverture des formations Bac + 1 et B + 5 au CNAM-INSEAC de Guingamp et 2022 la création du Campus des métiers de l'EAC.

Pour Aurélie Leroux, directrice du Campus des Métiers, l'objectif du campus est de :

- Développer des formations nouvelles sur un territoire (ex : la Bretagne) dans le but de répondre à des métiers d'avenir ou des manques de compétences sur les filières que couvre le campus.
- Proposer des formations à des jeunes et des moins jeunes, car ça s'adresse également à des salariés en activité, à des chercheurs ou des personnes en recherche d'emplois.
- Créer une vie de campus, une fois le développement installé. Ça sera une source d'informations pour toutes les formations qui existent en Bretagne.
- Couvrir le campus d'un large panel de formations (initiales, continue etc.) Qui va du Bac – 3 à Bac + 8. Du CAP au BEP, des DNmade et Licences au Doctorats. Cela sera permis grâce à la labellisation d'excellence.

Emmanuel Laot souligne que la montée en compétences de tous les acteurs est très importante pour pérenniser les actions EAC et, tout en ayant une vocation nationale, l'INSEAC offre un espace de formation et de recherches sur le département: c'est un incubateur.

Emmanuel Ethis ajoute : *“C'est un lieu de rencontre et de ressources, réunion des acteurs dans un lieu emblématique où les acteurs doivent pouvoir formuler ensemble et en réseau des commandes à l'INSEAC (par exemple sur des publics particuliers, etc). Une centaine de villes en France ont demandé le Label EAC, donc les étudiants de l'INSEAC peuvent être un plus pour ces*

villes, ils peuvent faire travailler le réseau, être dans le réseau.”

Ce qui est vrai au niveau national, l'est à plus forte raison au niveau local.

6.2. Mise en réseau, information, diffusion et valorisation des projets

6.2.1. Ressources en ligne

Le Département initie des partenariats nouveaux dans le but d'activer les réseaux d'acteurs et de permettre à l'ensemble des partenaires de se repérer.

La diffusion des initiatives locales ou des expérimentations de dispositifs nationaux ou proposés par les collectivités est un point essentiel pour une prise de conscience d'appartenance à un réseau d'acteurs. Le service communication du département relaie certaines actions en lien avec le service culture, notamment des actions financées par le département, mais il est quasi impossible de couvrir 100% des initiatives. On remarque que la presse locale couvre une très grande partie des actions. Il y a un quasi-automatisme des collectivités, des structures et des associations à faire appel à la Presse parce qu'ils ont conscience que c'est un moyen de communication qui est incontournable pour le public.

Le département collabore avec **l'association le "Cri de l'ormeau"**, qui est un organe de presse très répandu sur les territoire auquel les associations et structures culturelles font naturellement appel pour diffuser l'information Ils vont créer une **plateforme** qui proposera un **annuaire** des lieux et des structures culturelles sur le territoire ainsi que des structures artistiques (artistes et compagnies).

Le Département aimerait qu'un listing des personnes-ressources Éducation Nationale soit également partageable. On pourrait élargir cet annuaire par les personnes-ressources EAC de structures sociales.

6.2.2. Rencontres

Le Département coordonne des temps et des espaces de **rencontres** dans les différents domaines et entre les différents acteurs.

Aurélia Leroux qui dirige le Campus des métiers souligne l'importance des temps d'échange en présentiel : *“Pour systématiser les partenariats, il faut mettre en place des réunions qui sont obligatoires, formalisées avec des comptes rendus, des ordres du jour. Les mails ne suffisent pas, alors que les réunions valident les choses, c'est acté.”*

Le **groupement technique** réunissant les financeurs de l'EAC se tient chaque année en juin : il examine les dossiers de demande de résidences en milieu scolaire.

Le département a également entamé une collaboration avec un collectif d'artistes, *Bloom*, qui a repris l'enveloppe de l'association Itinéraire Bis et s'est nouvellement structurée. Ils organisent ensemble les **rencontres “Avant-scènes”** 2022 (reprise après COVID) qui vont réunir les artistes et les structures culturelles de diffusion du territoire.

D'autres rendez-vous sont proposés au cours de l'année, par exemple le Forum du 100% EAC qui a eu lieu à Saint-Brieuc en novembre 2022, ou le Séminaire des politiques culturelles départementales organisé à l'INSEAC peu de temps après.

Parallèlement, l'Éducation Nationale organise des rencontres entre les acteurs éducatifs et les acteurs culturels du département le 8 février 2022.

Pour Emmanuel Laot, l'idée est que tout le monde soit réuni au même endroit. Une première réunion présentera les fondamentaux et les actualités puis dans un deuxième temps il y aura un grand espace dédiés à des rencontres en “speed dating”. La rencontre a été positionnée avant les campagnes d'appel à projets. *“ Ce jour-là, il y aura un véritable réseau d'acteurs réunis.”*

Lors des différentes rencontres, on peut constater que les acteurs des champs sociaux, médical, pénitentiaire...sont souvent absents et que les champs scolaires et culturels sont eux plutôt bien représentés.

Mais il y a aussi un équilibre à trouver entre rassemblements sectoriels indispensables et **“réunionite”** chronophage.

“Le fonctionnement en réseau engendre une multiplication des réunions où l'on dit la même chose mais à des échelles différentes (espace de vie sociale, réseau hybride, agglomération, économie sociale et solidaire)” décrit Patricia Le Calvez.

6.2.3. Recherche : évaluation et valorisation

L'INSEAC sur le territoire est évidemment une plus-value : c'est un lieu de recherches et d'enseignement supérieur, mais peut devenir le lieu de rencontre des mondes de la culture, de l'Éducation et du Champs social.

On peut imaginer que le projet du **Living Lab** (séries d'enquêtes sur le territoire) porté par l'INSEAC sera un vecteur de diffusion des bonnes pratiques et de valorisation des projets, notamment via le site de l'Établi. Emmanuel Ethis explique que l'INSEAC va suivre les élèves pendant 10 ans et ce suivi pourra produire des données inédites, intéressantes, également pour les collectivités territoriales. Guingamp va être porteur pour d'autres collectivités, donc courroie d'entraînement. Selon lui, le suivi permettra une lecture "objective" des actions et des possibilités d'actions.

CONCLUSION DE CE PETIT TOUR D'HORIZON COSTARMORICAIN

A travers tous ces témoignages nous pouvons mesurer l'amplitude et la richesse du réseau des acteurs impliqués en EAC sur territoire des Côtes d'Armor. Nous mesurons également les besoins des personnes-ressources et des structures pour lesquelles elles travaillent.

Il a une nécessité commune pour tous de connaître les autres acteurs , grâce au partage de ressources et à une mutualisation des actions de formation pour pouvoir développer un démarche transsectorielle. Il s'agit de partager des langages, des outils et des savoirs-faire afin d'amener les acteurs de différentes "cités" ¹ - cité *inspirée (monde artistique)* , cité *civique* (monde éducatif et social) mais également cités *marchande* ou *industrielle* – à croiser leurs valeurs respectives autour de projets culturels.

Le département, parce qu'il représente une échelle de territoire très concrète et un interlocuteur privilégié pour les acteurs et les publics peut être un acteur majeur dans le pilotage d'un réseau d'acteurs de l'Éducation Artistique et Culturelle.

1. Boltanski L., Thévenot L., *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991. Note de lecture.

Sommaire

1. Qu'est-ce qu'un réseau d'acteurs ?.....	2
2. Un passé déjà riche qui témoigne de la dynamique des acteurs du territoire.....	4
2.1. Une formation autodidacte : art, animation et psychologie.....	4
2.2. Le Théâtre de Folle Pensée, une compagnie inscrite dans un territoire et en lien avec les habitants.....	5
2.2.1. Avec l'Education Nationale	5
2.2.2. Dans le champ social	6
2.2.3. Au Conservatoire de Saint Briec	7
2.2.4. Coordination du PDF Théâtre du département des Côtes d'Armor	7
3. Diagnostic par secteur : des acteurs identifiables.....	8
3.1. Les acteurs EAC de l'Éducation Nationale.....	8
3.1.1. Les services de la DAAC	8
3.1.2. Les professeurs-relais (cartographie DAAC).....	8
3.1.3. Les professeurs référents-culture	9
3.1.4. personnels de direction et de gestion.....	10
3.1.5. Les enseignants	10
3.2. Les acteurs du champ social.....	12
3.3. Les acteurs de l'Éducation Populaire	14
3.3.1. Des projets avec et pour un réseau d'habitants : social et culturel	14
3.3.2. Des actions qui créent du lien entre artistes et publics	15
3.3.3. Structuration et reconnaissance : le lien avec les collectivités	16
3.4. Les créateurs et transmetteurs de contenu et de pratique.....	17
3.5. Les médiateurs, facilitateurs et coordinateurs de l'EAC.....	18
4. Des collaborations fructueuses initiées par le Département.....	21
4.1. Le pilotage de l'EAC par le Département.....	21
4.1.1. Collaborations internes au Département : le binôme élu / technicien et les collaborations intersectorielles	21
Le binôme élu/technicien.....	21
Collaborations intersectorielles.....	22
4.1.2. L'accompagnement à la structuration des artistes et des lieux	22
4.1.3. Les schémas départementaux des enseignements artistiques	24
4.1.4. Les Pactes culturels	25
5. L'enjeu de l'égalité des ressources sur les territoires pour atteindre le 100% EAC.....	26
5.1. Éloignement culturel et transports : des acteurs dynamiques mais mal répartis.....	26
5.2. Des disparités au niveau des EPCI et à l'intérieur des EPCI.....	27
5.2.1. Les politiques d'accompagnement des artistes.....	27
5.2.2. Des difficultés pour communiquer entre secteurs et entre territoires	27
6. Formation et information : les clés d'un réseau.....	30
6.1. Les formations.....	30
6.1.1. La formation artistique	30
6.1.2. La formation des responsables de structures et des collectivités	31
6.1.3. La formation des enseignant.e.s	32
6.1.4. L'INSEAC et le Campus de métiers et des qualifications en EAC	33
6.2. Mise en réseau, information, diffusion et valorisation des projets.....	34
6.2.1. Ressources en ligne	34
6.2.2. Rencontres	35
6.2.3. Recherche : évaluation et valorisation	36